



MEMO – PERISCOLAIRE 2025-2026

Chers Parents,

Vos enfants sont inscrits à l'Accueil périscolaire pendant les jours d'école. Vous trouverez ci-dessous un petit memo sur le rappel des modalités de fonctionnement de cet accueil pour la période du 1^{er} septembre 2025 au 03 juillet 2026.

Organisation de l'accueil des enfants et des familles :

✓ **Arrivée des enfants le matin :**

- **05h00 – 07h00** - Accueil Matinal maternelles et élémentaires - Halte-garderie (entrée principale)
- **07h00 – 08h35** – Maternelles - Halte-garderie (entrée principale)
- **07h00 – 08h35** – Elémentaires – 1^{er} étage (entrée principale)

✓ **Départ des enfants le soir :**

- **16h50 – 18h30** – Maternelles - Halte-garderie (entrée principale)
- **16h50 – 18h30** – Elémentaires – 1^{er} étage (entrée principale)
- **A partir de 18h30**- Maternelles et élémentaires – 1^{er} étage (entrée principale)

Si les enfants sont dans le jardin, **passage obligatoire par la salle polyvalente**
(Pas de passage par les jardins par mesure de sécurité)

Fermeture de l'Accueil périscolaire à 19h30

✓ **Les conditions d'arrivée et de départ :**

A leur arrivée à l'accueil périscolaire, les enfants doivent être **impérativement présentés par l'accompagnateur à un animateur.**

A leur départ, les enfants seront repris par les parents ou toute personne nommément désignée par eux sur la fiche d'autorisation parentale ou par mail.

Uniquement les enfants de plus de 10 ans peuvent venir ou quitter seuls le Centre Social en respectant les horaires indiqués par les familles.

Accompagnateurs mineurs : Seuls les membres de la fratrie peuvent récupérer un enfant avec l'accord des parents.

- ✓ Chaque enfant en maternelle devra être muni d'un sac à dos (change, doudous et/ou tétine, couches si besoin).
- ✓ Les affaires doivent être identifiables et marquées au nom de l'enfant (surtout pour les maternelles).

Absences et retards périscolaire :

- ✓ **En cas d'absence de votre enfant à 16h30 ou à 18h00** (maladie, récupération de votre enfant à l'école par vos soins, sortie scolaire, etc...), **il est impératif de prévenir le Centre Social**, soit par mail, soit par téléphone **avant 15h00**.

Si vous ne pouvez pas prévenir avant 15h00, **vous devez prévenir directement l'animateur en charge de votre enfant** à la sortie de l'école.

- ✓ **En cas de retards réitérés**, l'association se rapprochera de la famille afin que celle-ci puisse trouver une solution. Le soir en cas de retard, il est impératif de prévenir l'équipe d'animation au [06.95.66.79.03](tel:06.95.66.79.03) pour rassurer l'enfant et permettre à l'équipe de s'organiser.

Transport des enfants :

- ✓ **Le matin à 08h40** – Élémentaires et maternelles partent pour les écoles en mini bus pour le groupe ST EXUPERY et à pied pour le groupe Marie MARVINGT.
- ✓ **Le soir à 16h30** – élémentaires et maternelles reviennent des écoles en mini bus pour le groupe ST EXUPERY et à pied pour le groupe Marie MARVINGT.
- ✓ **Le soir à 18h00** – Les élémentaires reviennent des études en mini bus pour le groupe ST EXUPERY et à pied pour le groupe Marie MARVINGT.

Contact :

- ✓ En journée vous pouvez nous joindre pour toutes informations et demande par mail christine.boisteux@centre-social-rural-lamorlaye.org ou par téléphone au [03.44.21.61.61](tel:03.44.21.61.61)
- ✓ **A partir de 17h30** vous pouvez joindre le service au [06.95.66.79.03](tel:06.95.66.79.03) (en cas de retard ou prise en charge de votre enfant par une autre personne). **Attention vous ne pouvez pas laisser de message.**

